



Fig. 149 : Zoom correspondant à une vision réelle à 50 cm



Fig. 148 : Photomontage (1 photo plein format - 35 mm éq. 52 mm argentique).

Visibilité partielle

7 éoliennes masquées en partie

Insertion dans un paysage industriel

Le projet apparaît à gauche de la route, en partie derrière la sucrerie qui vient masquer les mâts des machines.

Les 3 lignes d'éoliennes sont néanmoins lisibles, le projet s'insère dans un paysage industriel existant.



La départementale D31 de sortie de Beaune-la-Rolande en direction de Juranville est axée en direction du projet.

La vue est limitée à droite par les habitations et le maillage végétal, à gauche par une légère ondulation du relief et des boisements.

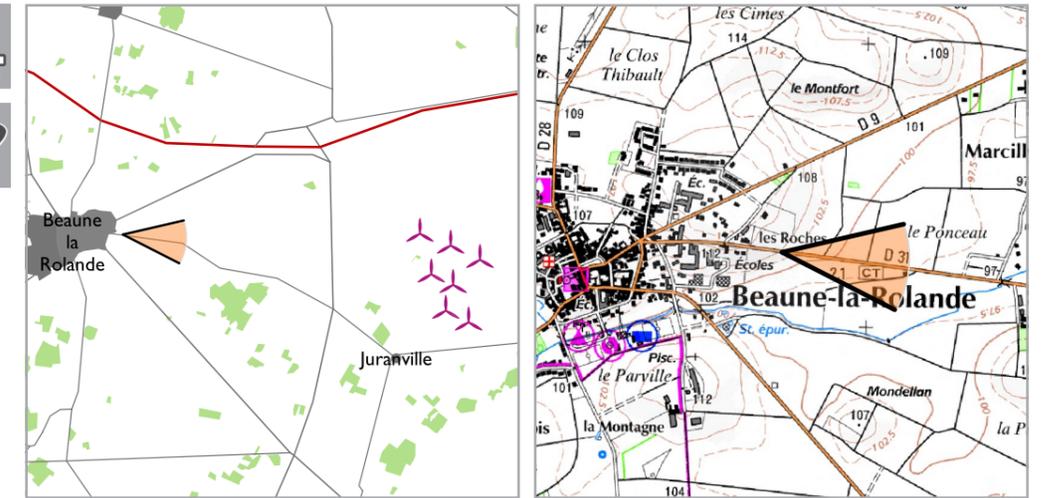


Fig. I50: Vue initiale (panorama de 3 photos - 35 mm éq. 52 mm argentique)



Fig. 152 : Zoom correspondant à une vision réelle à 50 cm



Fig. 151 : Photomontage (1 photo plein format - 35 mm éq. 52 mm argentique).

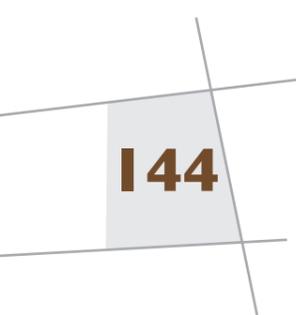
Visibilité directe et filtrée

7 éoliennes visibles

Ensemble régulier

Le projet apparaît dans l'axe de la route de sortie de Beaune-la-Rolande. Il en résulte un effet de barrière pour le regard de l'observateur qui a tendance à suivre la route.

L'ensemble des machines présente une belle régularité, apparaissant ainsi comme un groupe cohérent. 2 éoliennes sont en partie masquées par les filtres végétaux.



144

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

Depuis les points de vue proches, l'organisation du parc est bien lisible. Le rapport d'échelle avec le paysage local est respecté dans la majorité des vues, seules quelques situations de surplomb léger des habitations proches ont été décelées.

L'impact du projet sur l'église de Juranville a été mesuré, il en ressort une covisibilité indirecte réduite à proximité immédiate de celle-ci (point de vue n° 12) et un surplomb en covisibilité indirecte depuis la route départementale D975 (point de vue n° 21).

Les photomontages réalisés montrent que les impacts cumulés avec les parcs éoliens accordés et/ou construits ne sont pas gênants du fait notamment de la distance séparant les parcs et le projet.

Le projet éolien des Terres Chaudes permet de créer de nouveaux points d'appels paysagers dans les vues les plus dégagées et planes (notamment depuis l'autoroute A19).

I45

Ferme
Éolienne
des Terres
Chaudes